

REGLEMENT INTERIEUR

Tournoi Loisirs des Fous Volants – 26 mars 2023

- 1- Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBad. Les matchs se disputeront en **deux sets gagnants de vingt et un points**.
- 2- Les joueurs peuvent s'inscrire moyennant un droit de participation de 5 euros pour 1 tableau, et 7 euros pour 2 tableaux.
- 3- Ne seront prises en compte que les **inscriptions reçues par mail (tournoi@lesfousvolants.com) au 15 mars 2023**. Les places peuvent être limitées en fonction du nombre d'inscrits, les premiers inscrits seront prioritaires. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
- 4- **Le tournoi se déroulera par poules puis élimination directe en sortie de poules**. Les poules de 4 seront privilégiées pour les tableaux en fonction du nombre d'inscrits.
- 5- Les matchs se dérouleront en auto arbitrage.
- 6- Les volants officiels sont les RSL DTL81.
- 7- Les volants plumes sont à la charge des joueurs, sauf pour les finales où l'organisation fournira 2 volants maximum par finale.
- 8- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le comité organisateur.
- 9- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 10- Les joueurs sont tenus de valider leur match auprès de la table de marque après la fin de leur match.
- 11- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.
- 12- Les joueurs **doivent se tenir prêts à être appelés pour leur match**. Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 13- Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.B.A.D est exigée sur les terrains.
- 14- Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le comité organisateur (la table de marque) sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 15- Le **temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum**. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.



Les Fous Volants

bureau@lesfousvolants.com

Vigneux de Bretagne - La Paquelais
Complexe sportif - Allée des sports



- 16- Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.
- 17- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
- 18- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 19- Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.
- 20- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscription pour le bon déroulement du tournoi.
- 21- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi (tels rassembler, scinder ou supprimer des tableaux).
- 22- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- 23- Il est interdit de fumer dans les salles.
- 24- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- 25- Toute participation à la compétition requiert la lecture et **implique l'acceptation du présent règlement**, lequel sera consultable et affiché dans la salle et devront respecter le règlement intérieur propre à la salle.
- 26- Tous les participants (adhérents du club, joueurs extérieurs, public,...) seront amenés à être impliqués dans une **démarche éco-responsable** avant, pendant et après cette compétition
- 27- Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.



Les Fous Volants

bureau@lesfousvolants.com

Vigneux de Bretagne - La Paquelais
Complexe sportif - Allée des sports

